



Compagnie Ivoirienne d'Electricité

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 JUIN 2023

**FORMULAIRE DE VOTE PAR
CORRESPONDANCE**

En application de l'Acte Uniforme OHADA relatif au vote par correspondance et par visioconférence (cf. articles 133-1, 133-2 et 532) et des statuts de la CIE (Cf. article 29 bis alinéa 4 et 5) « permettant à tout actionnaire de voter par correspondance,

Je soussigné, Nom et prénom (ou: Dénomination sociale).....

Domicile (ou : Siège social)

Boite postale..... ; N° téléphone.....

Adresse email :

Représentant (*) l'actionnaire :.....

Propriétaire de :action(s) nominative(s),action(s) au porteur,

Chaque action donnant droit à une voix

Emet les votes suivants concernant chacune des résolutions figurant selon leur ordre de présentation à l'assemblée :

RÉSOLUTIONS	VOTE (cocher une case par ligne)		
	Pour	Contre	Abstention
Première résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deuxième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Troisième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quatrième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinquième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sixième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Septième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Huitième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Neuvième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dixième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Onzième résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'ai pris bonne note de ce que :

La Société doit recevoir le présent formulaire au plus tard le 19 juin 2023 pour qu'il en soit tenu compte.

Toute abstention exprimée dans le présent formulaire, ou l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution ;

La Société a mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux les documents ou renseignements prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme.

Fait le....

Signature

(*) joindre une procuration dûment signée accompagnée de la pièce d'identité de l'actionnaire

PJ : les projets de résolutions